

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « NUTRITION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE » (UNE ANNÉE)

### Responsable pédagogique :

**Nathalie BOISSEAU**

☒ UFR STAPS

3 rue de la Chebarde

TSA 30104 - CS 60026

63178 AUBIERE Cedex

✉ : Nathalie.BOISSEAU@uca.fr

### Publics concernés :

**Formation initiale** : Etudiants en Master Biologie, Physiologie, STAPS, Etudiants en Médecine, Pharmacie et Chirurgie Dentaire ayant validé le 2ème cycle.

**Formation continue / Reprise d'études** : Diététiciens, médecins, pharmaciens, entraîneurs titulaires du BEES2 ou DES, cadres de l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire.

**Cas particulier** : Les candidats diplômés d'un niveau inférieur à bac + 4 mais disposant d'une expérience significative dans le domaine du diplôme visé, une procédure de Validation des Acquis Professionnels devra être préalablement engagée (ex. : Diététiciens, entraîneurs titulaires du BEES2 ou DES).

### Objectif pédagogique :

L'alimentation et l'activité physique sont des déterminants majeurs dans l'apparition mais aussi la prévention des maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, certains cancers, le diabète, l'obésité morbide ou l'ostéoporose.

Le diplôme est décliné en un tronc commun permettant d'acquérir des connaissances générales concernant la nutrition et l'activité physique, et deux options, chacune ouverte une année sur deux, permettant d'aborder spécifiquement ces notions au regard de populations et de finalités différentes :

➤ **OPTION Prévention - Santé :**

Connaissances théoriques et pratiques du rôle préventif et curatif de l'activité physique et de la nutrition chez l'individu sain ou malade.

➤ **OPTION Performance Sportive :**

Connaissances théoriques et pratiques sur la prise en charge nutritionnelle de l'individu sportif dans un but d'optimisation de la performance.

Ce D. U. a pour but de permettre à des professionnels (médecins, diététiciens, entraîneurs, cadres diplômés en Master STAPS, ...) d'acquérir de nouvelles connaissances issues du champ de la nutrition et de l'activité physique. Il doit permettre à ces professionnels de renforcer leurs compétences en termes de conseils auprès de publics spécifiques dans le domaine de la nutrition et de l'activité physique.

### Programme prévisionnel : 79 h d'enseignements théoriques + 3 h d'examen

TRONC COMMUN	
<b>UE 1</b> : Activité physique, exploration fonctionnelle et évaluation en nutrition et médecine du sport	43 h
<b>UE 2</b> : De l'aliment au nutriment	
<b>UE 3</b> : La diététique en pratique	
OPTION PERFORMANCE SPORTIVE	
<b>UE 5</b> : Equilibre alimentaire du sportif et nutrition de l'effort	36 h
<b>UE 6</b> : En pratique : nutrition appliquée aux différentes disciplines sportives, ergogènes et produits dopants	

## Calendrier prévisionnel et Lieu de la formation :

- Session 1 : du mercredi 7 au vendredi 9 février 2024
- Session 2 : du mercredi 6 au vendredi 8 mars 2024
- Session 3 : du mercredi 27 au vendredi 29 mars 2024
- Session 4 : du mercredi 15 au vendredi 17 mai 2024
- Examen : mercredi 5 juin 2024

Les enseignements ont lieu à l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales - 28 place Henri Dunant 63000 CLERMONT-FERRAND

## Conditions de validation du diplôme :

Le diplôme est obtenu si l'apprenant obtient **une note au moins égale à 10/20 à l'examen écrit**.  
L'examen écrit est une épreuve unique portant sur **l'ensemble des enseignements dispensés** et est organisé en **fin de formation**

## Coût de la formation

1 600 €

*(Financement personnel ou Prise en charge par un financeur - Donne lieu à un contrat ou à une convention de formation professionnelle)*

## Renseignements et candidatures :

### Renseignements pédagogiques :

Nathalie BOISSEAU

✉ : Nathalie.BOISSEAU@uca.fr

☎ : 04.73.40.55.19

**Candidature :** Dossier à télécharger sur notre site <https://staps.uca.fr>

**Rubrique « Formations » et retourner exclusivement par mail à [Veronique.COURTEIX@uca.fr](mailto:Veronique.COURTEIX@uca.fr)**

### IMPORTANT

- ⇒ *En cas de validation pédagogique de votre candidature, Véronique COURTEIX vous fera parvenir un dossier d'inscription*
- ⇒ *En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante*